

ARPSM Infos

Ce concours est la troisième et dernière manche du
Challenge ARPSM.

La première manche a malheureusement été annulée pour cause de météo défavorable.

Le classement général du challenge ne se fera donc que sur 2 manches, celle du 27 mai 2018 et celle-ci.

Nous vous remercions par avance de votre participation à ce dernier concours de l'année 2018 et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour notre Assemblée générale du 20 janvier 2019 et pour de nouvelles aventures en mer.

Le président de l'ARPSM

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2018

CONCOURS « Tous poissons » du 2 décembre 2018

Nom et Prénom :
Date de naissance : / / Catégorie.....
Club :
N° de licence : avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :
.....
Adresse email :

Téléphone : Signature

Engagement : 35 € pour les adultes et 22 € pour les jeunes

IMPORTANT :

**PORT DU GILET DE SAUVETAGE PENDANT TOUTE LA
MANIFESTATION QUELLES QUE SOIENT LA METEO ET L'ETAT
DE LA MER**

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le
22 Novembre 2018, date réception de courrier.**

Accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **A.R.P.S.M.** à :

**A RPSM
Jean-Michel PELTIER
22 rue de la Filature
17000 LA ROCHELLE**

Tel : 06 26 45 61 09 E-mail : jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.